

ACTIONS DE FORMATION CLÉS EN MAIN 2022

PERSONNEL DES PRESTATAIRES
DE SERVICES DU SECTEUR TERTIAIRE

Former

UNE SOLUTION FACILE ET RAPIDE À UTILISER POUR VOTRE ENTREPRISE

Opcop EP vous propose des formations clés en main pour répondre aux besoins en compétences de vos salariés.

LES ACTIONS DE FORMATION CLÉS EN MAIN, C'est quoi ?

Ce service donne accès à un catalogue d'actions de formation conçues, proposées et financées par Opcop EP pour ses entreprises adhérentes. Ce catalogue est constitué d'actions dispensées par des organismes de formation sélectionnés par Opcop EP.

1 Bénéficiaires

Les salariés des entreprises* de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire.

* uniquement les entreprises de moins de 300 salariés

2 Modalités pédagogiques

Différentes modalités pédagogiques sont proposées : en distanciel ou présentiel.

3 Thématiques proposées

5 thématiques :

- Télésecrétaire : développer la satisfaction client ;
- Superviseur en entreprise de télésecrétariat ;
- Notions juridiques liées au métier de domiciliaire niveau 1 ;
- Notions juridiques liées au métier de domiciliaire niveau 2 ;
- Maîtriser les impacts de la conformité du RGPD (Cnil).

4 Financement

- Coûts pédagogiques : 100 % financés
- Prise en charge des salaires à hauteur de 12€ l'heure
Sans frais d'inscriptions

5 Comment y accéder ?

Facile et rapide, consultez les actions de formation clés en main proposées par Opcop EP et **inscrivez-vous en ligne**.

Plus d'informations :
opcoep.fr

Opcop des Entreprises de Proximité,
votre allié au quotidien.